

Ce document d'information est distribué par l'Association canadienne des médecins vétérinaires pour le bénéfice de tous les vétérinaires au Canada.

Document d'information

GRIPPE PORCINE - CONSEILS AUX VÉTÉRINAIRES ET AUX ÉLEVEURS PORCINS

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a été informée de cas de grippe porcine chez des humains dans le sud des États-Unis et au Mexique. Les renseignements reçus à l'heure actuelle indiquent que le virus a été transmis entre humains. L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) s'emploie actuellement à coordonner les mesures d'intervention du Canada. L'ACIA appuie ces travaux et offre son expertise, au besoin. Pour de plus amples renseignements, consulter le site Web suivant : <http://www.phac-aspc.gc.ca>.

À l'heure actuelle, il n'y a aucun signe d'augmentation des cas de maladie ou des décès chez les porcs canadiens. Cependant, par mesure de précaution, l'ACIA demande aux producteurs, aux vétérinaires et au personnel des laboratoires d'être plus vigilants pour ce qui est de surveiller et de déclarer les cas de maladie chez les porcs. Les cas de maladie présumés chez les porcs devraient être déclarés aux vétérinaires, aux autorités provinciales ou à l'ACIA. De plus, l'Agence de la santé publique du Canada recommande à quiconque souffre de graves symptômes semblables à ceux de la grippe de communiquer avec leur fournisseur de soins de santé.

Qu'est-ce que la grippe porcine?

La grippe porcine est une maladie respiratoire contagieuse qui s'attaque aux porcs. La maladie est habituellement détectée en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Asie et en Europe et est causée par des virus de l'influenza de type A, qui touchent également d'autres types d'animaux ainsi que les humains.

Les humains peuvent-ils être atteints de la grippe porcine?

Oui, les cas d'infection chez l'humain sont habituellement rares. La plupart du temps, les personnes infectées sont celles qui ont été en contact étroit avec des porcs, comme les agriculteurs et les vétérinaires. Certains cas de transmission de personne à personne ont été signalés. Les symptômes de la maladie chez l'humain sont semblables à ceux d'une grippe ordinaire : toux, nausée, douleurs corporelles, fatigue, écoulement nasal et congestion.

Bien que les risques de maladie soient faibles chez l'humain, toute personne pouvant entrer en contact avec des porcs ou de l'équipement potentiellement contaminé devrait limiter ses contacts avec les porcs pouvant être infectés et se laver les mains en profondeur.

L'influenza aviaire, la grippe porcine et l'influenza (grippe) qui touche l'humain peuvent se combiner dans les cellules des porcs pour former de nouveaux virus de la grippe. Lorsqu'on détecte des symptômes semblables à ceux de la grippe chez les porcs ou chez les humains qui pourraient être entrés en contact avec des porcs, il faut en aviser des professionnels de la santé animale ou publique. Ainsi, les autorités en matière de santé seront maintenues au courant des virus qui circulent dans les populations d'animaux et d'humains.

Quels sont les symptômes de la maladie?

Les symptômes de la grippe porcine sont les suivants :

- fièvre
- perte d'appétit
- perte de poids
- toux
- éternuements
- écoulement nasal
- difficultés respiratoires
- baisse de fertilité ou avortement

Habituellement, la grippe porcine n'entraîne pas la mort, et les animaux touchés guérissent en cinq à sept jours.

Comment les porcs sont-ils infectés?

Habituellement, le virus se propage lorsque des porcs infectés toussent ou éternuent à proximité d'autres porcs. L'équipement ou d'autres objets contaminés peuvent également contribuer à la transmission du virus. Les virus de l'influenza qui touchent les oiseaux et les humains peuvent également infecter les porcs.

Comment peut-on protéger les porcs?

On peut protéger les porcs de la grippe porcine en prenant les mesures suivantes :

- vacciner les animaux
- s'assurer du maintien d'une bonne hygiène dans le cadre des travaux agricoles
- suivre des pratiques de biosécurité rigoureuses
- munir les porcheries d'un système de ventilation adéquat
- détecter et isoler les animaux malades le plus tôt possible

Comment les vétérinaires et les éleveurs peuvent-ils intervenir?

Les vétérinaires devraient collaborer étroitement avec leurs clients pour mettre en place des stratégies de lutte contre la maladie en vue de limiter les cas de grippe porcine et d'atténuer la propagation de la maladie. Dans le cadre de ces stratégies de lutte, les vétérinaires et les agriculteurs atteints d'une grippe devraient limiter leurs contacts avec des porcs. En raison des circonstances actuelles, il faudrait faire preuve d'une prudence particulière à l'égard des visiteurs des exploitations agricoles, en particulier ceux qui pourraient être allés récemment dans le sud des États-Unis ou au Mexique.

La grippe porcine porte-t-elle atteinte à la salubrité des aliments?

Non, la grippe porcine n'est pas une préoccupation en matière de salubrité des aliments.

Pour de plus amples renseignements :

www.inspection.gc.ca